

Saint Gélais

BULLETIN MUNICIPAL
n° 42



Janvier 2023

Sommaire

Vie municipale

2022 : DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.....	P. 4-5
FINANCES MUNICIPALES.....	P. 6
VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE.....	P. 7
VIE ÉCONOMIQUE.....	P. 8
DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	P. 9
TOURISME, PATRIMOINE, EMBELLISSEMENT ET CADRE DE VIE ..	P. 10-11
BÂTIMENTS, VOIRIES, RÉSEAUX.....	P. 12-13
RELAIS PETITE ENFANCE.....	P. 14
COMMUNICATION.....	P. 15
VIE SOCIOCULTURELLE.....	P. 16-17
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE/SOLIDARITÉ.....	P. 18
UDAF.....	P. 19
SIEDS.....	P. 20

Vie associative

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS.....	P. 21
ACCA/AMICALE DES POMPIERS SÈVRE-AMONT.....	P. 22
AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE/ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES.....	P. 23
AQUAREV PLUS/AVENIR SPORTIF ÉCHIRÉ/SAINT-GELAIS.....	P. 24
PARTAGELAIS/LES BOUCLES DE LA SÈVRE.....	P. 25
CRO-MIGNONS/ESG PATINAGE/FOYER GÉLASIEN.....	P. 26
NATURE ET BIEN-ÊTRE/PÉGASE.....	P. 27
CLUB MÉLUSINE/UNC-AFN ÉCHIRÉ/SAINT-GELAIS/ESG RUNNING.....	P. 28
UNI'SON/VIVONS SAINT-GELAIS.....	P. 29

Vie pratique

VIE ÉCONOMIQUE : LES ENTREPRISES GÉLASIENNES.....	P. 30
ÉTAT-CIVIL.....	P. 31
TARIFS 2023.....	P. 32-33
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES.....	P. 34
INFOS SERVICES.....	P. 35
SECO/ MOT DE L'OPPOSITION MUNICIPALE.....	P. 36
PERSONNEL COMMUNAL.....	P. 37
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES.....	P. 38
ÉLUS ET COMMISSIONS.....	P. 39

Mot du Maire



Et si enfin, les restrictions sanitaires à la vie collective étaient derrière nous !

Je l'espère véritablement afin que les Gélasiens comme tous les Français, retrouvent le plaisir du partage et l'engagement dans nos associations et fassent vivre nos producteurs et nos entreprises locales.

N'hésitez pas à venir rencontrer vos élus locaux en mairie ; les échanges constructifs sont toujours les bienvenus.

Nous sommes au début de l'hiver et, comme vous le savez, nous devons nous organiser pour consommer moins. Je ne vous cache pas mon inquiétude devant l'envolée des prix de l'énergie et de l'alimentation dans notre cantine, indispensable à notre quotidien.

À ces questions, le conseil municipal a déjà apporté des réponses projetant des économies de chauffage et d'électricité pour compenser les diverses augmentations passées et à venir.

Cette politique va nous demander d'être vigilant et responsable. J'insiste sur le mot « responsable ». La responsabilité pourrait nous amener à prendre des décisions qui seraient à l'inverse de certaines attentes.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser des vœux d'espoir et d'optimisme. Ces souhaits vont à chacun de vous ainsi qu'à l'ensemble de la population, avec une pensée pour les plus démunis ou ceux qui ont connu des moments difficiles de maladie, de solitude ou d'isolement.

Bonne année 2023 à vous.

Gérard BOBINEAU, maire





2022 : Délibérations du conseil municipal

25 JANVIER

- Mise en vente de la maison « ancienne école des filles »
- Débat protection sociale complémentaire
- Adhésion au dispositif de traitement et de gestion des dossiers de demande d'allocations de chômage du CDG79
- Adhésion à la mission optionnelle sur le traitement des dossiers retraite CNRACL du CDG79 pour la période du 01/02/2022 au 31/01/2025
- Création de poste
- Attribution de subvention à la coopérative scolaire

15 MARS

- Élection des Adjointes au Maire
- Indemnités de fonction des élus
- Approbation du rapport de la CLECT du 24/01/2022
- Compte de gestion 2021 commune
- Compte administratif 2021 commune
- Compte de gestion 2021 activités commerciales
- Compte administratif 2021 activités commerciales
- Avis sur la demande d'autorisation
- Demande de subvention
- Extinction partielle de l'éclairage public
- Convention 5^e saison
- Convention de mise à disposition de salle à l'association « Partagelais »

05 AVRIL

- Affectation des résultats 2021 budget principal
- Vote des taux d'imposition directe locale 2022
- Budget primitif commune
- Affectation des résultats 2021 activités commerciales

- Tarif 2022 salle Louis de Saint-Gelais
- Subvention Tiers-lieu
- Candidature au label « territoire engagé pour la nature »
- Convention d'adhésion au service mobilités et évolutions professionnelles du CDG79

24 MAI

- Débat sur le projet d'aménagement et de développement durable du plan local d'urbanisme intercommunal – déplacement (PLUI-D)
- Admission en non-valeurs de produits irrecouvrables
- Tarif des droits d'occupation du domaine public et privé de la commune
- Tarifs 2022 des camps d'été
- Convention de mise à disposition de salle à titre permanent à une association
- Convention de mise à disposition de locaux pour des activités de sophrologie et de cours d'équilibre postural

28 JUIN

- Expérimentation du Compte Financier Unique et du référentiel budgétaire et comptable M57
- Convention d'occupation de toiture du futur Centre d'Incendie et de Secours Intercommunal Sèvre-Amont pour réalisation d'un projet photovoltaïque
- Remboursement dépenses exceptionnelles
- Décision modificative n°1 – budget principal
- Subventions aux associations
- Choix du mode de publicité des actes du conseil municipal
- Adhésion ID79

31 AOÛT

- Changement définitif du lieu de Conseil Municipal*
- Cession d'une maison sise 25 rue des Varennes
- Cession d'un hangar et d'une parcelle sis rue de la Cueilie Saint-Jacques
- Convention de servitude de passage GEREDIS/ COMMUNE
- Avancement au grade 2022
- Argent de poche : modification du tarif
- Constitution de provisions pour dépréciations de créances douteuses
- Subventions 2022 : suites
- Convention machine à pain
- Convention de mise à disposition de la salle de motricité

29 SEPTEMBRE

- Extinction de l'éclairage public
- Tarif marché de Noël

25 OCTOBRE

- Motion pour l'adoption de mesures nécessaires à la survie de collectivités locales
- Modification de la composition des commissions communales
- Désignation d'un correspondant incendie-secours
- Avis sur le projet de périmètre délimité des abords des monuments historiques
- Contrat d'assurance des risques statutaires délimitation donnant habilitation au CDG de la fonction publique territoriale des Deux-Sèvres
- Remboursement dépenses exceptionnelles des élus
- Demande de subvention diffusion artistique en milieu rural : conseil départemental 79
- Convention de mise à disposition de la salle de motricité à actigym et auprès de vous naturo
- Convention de partenariat entre le lycée Ernest Péron et la commune

23 NOVEMBRE

- Modalités de partage de la taxe d'aménagement
- Décision modificative n°2 – budget principal
- Demande de subvention CFA
- Modification de la régie n°22800
- Durée d'amortissement de la subvention d'équipement au CPI
- Remboursement des frais de voyage par les élus
- Convention de portage et financement maison des 1000 premiers jours
- Mise à disposition d'une salle de stockage : association ESG Running
- Mise à disposition de la salle de motricité
- Extinction de l'éclairage public

13 DÉCEMBRE

- Projet d'installation d'une supérette : engagement de principe
- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement : demande d'enregistrement en vue de l'exploitation d'une usine de méthanisation par Deux-Sèvres Biogaz
- Partenariat commune / crèche cap vers : participation communale 2023
- Création d'un poste dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences
- Convention d'adhésion à la mission de médiation du CDG79
- Décision modificative N°3 – budget principal
- Constitution de provisions pour dépréciations de créances douteuses
- Tarif accueil de loisirs 2023
- Tarif des salles 2023
- Redevance d'occupation du domaine public 2022

Finances municipales

LE BUDGET D'UNE COMMUNE

Le Maire a la responsabilité de la préparation budgétaire qu'il réalise avec l'ensemble des élus.

Le budget primitif est adopté lors d'un conseil municipal en début d'année. Il présente l'ensemble des recettes et des dépenses de la commune pour l'année civile. Il peut être modifié en cours d'année après délibération.

Le budget comprend deux grandes sections :

- la section de fonctionnement qui correspond aux dépenses et recettes courantes de la commune ;
- la section d'investissement qui regroupe les dépenses d'acquisition, de construction ou amélioration des biens communaux, pérennes dans le temps.

Le centre administratif retrace les réalisations de l'exercice budgétaire, en recettes et en dépenses.

FONCTIONNEMENT*

RECETTES

• Produits des services et ventes diverses	153 000 €.....	(9%)
• Impôts et Taxes / Taxe foncière / Taxe habitation	1 194 000 €.....	(69%)
• Dotations Subventions et participations	290 000 €.....	(17%)
• Autres produits Atténuation de charges divers	92 527 €.....	(5%)
TOTAL	1 729 527 €.....	(100%)

DÉPENSES

• Charges à caractère général	370 000 €	(25%)
• Charges de personnel et frais assimilés	672 000 €	(45%)
• autres charges de gestion courante.....	414 500 €	(28%)
• Charges financières / Charges exceptionnelles /	32 944 €.....	(2%)
atténuation de produits		
TOTAL	1 489 444 €.....	(100%)
Excédent de fonctionnement.....	240 083 €	

INVESTISSEMENT*

RECETTES

• Dotations fonds divers réserves.....	198 911 €	(74%)
• Subventions d'investissement / Emprunts.....	68 450 €	(26%)
TOTAL	267 361 €.....	(100%)

DÉPENSES

• Remboursement d'emprunts	65 412 €	(37%)
• Investissements.....	109 810 €	(63%)
TOTAL	175 222 €	(100%)

(*) Chiffres arrêtés à fin décembre 2022 pour la réalisation de ce bulletin

Vie scolaire et périscolaire

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Fête de l'école le 25/06

Effectifs à la rentrée : **193 élèves** répartis sur 8 classes
25 PS/MS - 26 PS/MS - 27 GS - 19 CP - 23 CE1/CE2 - 24
CE1/CE2 - 24 CM1/CM2 - 25 CM1/CM2
Pas de changement dans l'équipe enseignante.

DU CÔTÉ DES SERVICES PÉRISCOLAIRES

LE SERVICE DE GARDERIE

Les temps de garderie ont lieu tous les matins de 7h à 8h50 et tous les soirs (sauf le mercredi) de 16h30 à 18h30. Le personnel communal s'investit au mieux pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Tarifs de l'accueil périscolaire :

- 1,66€ de 7h à 8h30
 - 0,61€ à partir de 8h30
- 2,09€ de 16h30 à 18h30 (goûter fourni par l'école)

LE RESTAURANT SCOLAIRE

La commission a décidé de passer les tarifs du restaurant scolaire au quotient familial, décision approuvée par le Conseil municipal.

Tranche QF	Prix repas
0 à 550 €	2,37 €
De 551 € à 770 €	2,44 €
De 771 € à 900 €	2,51 €
De 901 € à 1050 €	2,58 €
De 1051 € à 1200 €	2,65 €
De 1201 € à 1350 €	2,72 €
De 1351 € à 1500 €	2,79 €
Au-delà de 1500 €	2,86 €
Repas Adultes	5 €

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAPS)

Volonté de les maintenir malgré la difficulté à trouver de nouvelles activités. Les ateliers en place sont : foot, bibliothèque (primaire et maternelle), jeux collectifs, gym en musique et aquarelle.

CAMP ADOS

L'accueil de Loisirs a proposé aux ados gélasiens un camp d'été du 18 au 22 juillet dernier au plan d'eau de Cherveux. Malgré la chaleur, les jeunes ont pu pratiquer diverses activités inhérentes au site (acrobranche, toboggan aquatique...)

VISITE DU SÉNAT PAR LES ENFANTS DU CMJ

Une visite du Sénat a été organisée le 7 décembre dernier pour les élus du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) en place ainsi que pour ceux sortis en 2021 (soit 21 enfants, encadrés par 6 adultes).

Ce déplacement a été l'occasion de récompenser les enfants pour leur engagement citoyen et de leur faire découvrir le rôle et le fonctionnement du Sénat.

Monsieur Philippe Mouiller, Sénateur des Deux-Sèvres, était présent pour accueillir l'équipe gélasienne.



SENSIBILISATION AUX COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

En novembre dernier, sur 2 demi-journées, le personnel communal, les enseignant(e)s et quelques élus ont suivi une formation sur les risques psychosociaux (RPS), dispensée par Julien Tramaux et Nicolas Turnier de l'IREPS (Instance Régionale de l'Éducation et de la Promotion de la Santé).

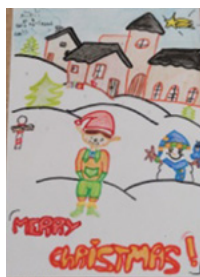
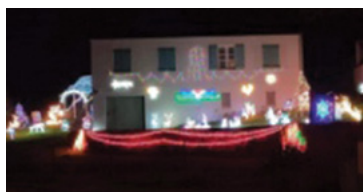
Cette sensibilisation va être suivie d'un plan d'action pour améliorer le bien-être des enfants et des adultes et le mieux-vivre ensemble au sein de l'école.

Vie économique

RÉSULTATS DU « JEU CONCOURS DE NOËL »

Après votes et délibérations, les gagnants furent :

- Maïa GENET-LE BARS, 11 ans (dans la catégorie du meilleur dessin) ;
 - M. Sébastien BILLET (dans la catégorie de la plus belle décoration Extérieure «lumineuse»);
- Bravo à vous 2 et un grand merci aussi à tous les participants.



M. GRANGIER (boulangier de CHERVEUX) et la Mairie sont ravis de cette nouvelle collaboration.

La Commission fera un point (début 2023) avec M. GRANGIER afin de faire des ajustements.



- Lancement de la « Gazette des Professionnels »



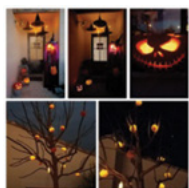
- Lancement du « Jeu Concours de Noël »

RÉSULTATS DU « JEU CONCOURS D'HALLOWEEN »

Après votes et délibérations, les gagnants furent :

- Lalo GIRARD (dans la catégorie du meilleur dessin)
- M. et Mme AUBINEAU (dans la catégorie de la plus belle décoration Extérieure)
- Malheureusement personne (dans la catégorie du meilleur déguisement)

Bravo à vous 2 et un grand merci aussi à tous les participants.



MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Un véritable succès avec 11 exposants et 350 repas servis. Un concert au top avec le groupe « The New People », un temps magnifique et une ambiance de folie. Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont aidé.



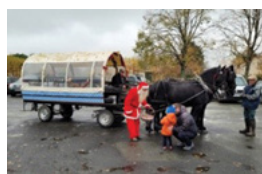
MARCHÉ DE NOËL

Vous étiez encore bien plus nombreux que l'année précédente à venir découvrir notre beau marché de Noël 2022, le 04 décembre dernier.

Vous avez pu y rencontrer une vingtaine d'exposants, vous restaurer grâce aux 3 Food-Trucks présents (avec une nouveauté « le Crépier ») et vous hydrater grâce à la buvette.

À l'annonce de notre charmant animateur, vous avez pu aussi découvrir les promenades en calèche, la visite du Père-Noël, les séances photos et le magnifique spectacle pour enfants (offert par la commune). Petits et grands furent comblés.

Merci à tous et à l'année prochaine pour un marché de Noël 2023 encore plus réussi.



ARRIVÉES

- Nouveau Food-Truck « Roule Tonton », place Louis de SAINT-GELAIS, le mercredi à partir de 13h.
- Nouveau Food-Truck à Pizzas « Le Four Ambulant », place Louis de SAINT-GELAIS, le vendredi à partir de 18h.
- Arrivée du nouveau distributeur à pain.



Développement durable

FRESQUE POUR LE CLIMAT

Samedi 4 juin, de 9h à 12h, plusieurs élus de Saint-Gelais, Échiré et Saint-Maxire se sont retrouvés dans la salle Louis de Saint-Gelais pour une fresque sur le climat animée bénévolement par Lucas Giraud, gélasien d'origine formé à cet outil.

Cet atelier collaboratif « *d'intelligence collective* » a permis aux participants de relier des cartes par lien de cause à effet pour mieux comprendre l'essentiel des enjeux environnementaux.

Cette phase de réflexion en groupe a été suivie d'un moment d'échange et de débat autour des solutions individuelles et collectives pour agir contre le dérèglement climatique.

JARDIN AU NATUREL

Niort Agglo organise chaque année des animations sur le thème du Jardin au Naturel. En 2022, l'atelier « *Anti-gaspi ou comment cuisiner ses fruits trop mûrs, fanes ou noyaux* » animé par Amandine Geers était programmé le 18 juin à l'occasion de la journée mondiale de la gastronomie durable. En raison de l'arrêté préfectoral interdisant tout rassemblement à cause de la canicule, cette manifestation a été reportée au samedi 3 septembre, sous le préau de la Futaie.

Une douzaine de personnes très intéressées étaient présentes pour cette présentation de qualité, et sont reparties avec des astuces pratiques et gourmandes pour éviter de jeter et avec un petit récapitulatif des recettes vues dans la matinée.

RUCHER COMMUNAL

Deux ruches pédagogiques ont été installées en juin dernier dans la prairie de la Futaie. À l'origine de cette démarche, l'adjointe en charge du Développement Durable, Michèle Giraud, avec l'appui d'Alexandre Bordage, apiculteur professionnel résidant à Saint-Gelais.

L'installation d'un rucher communal permet de se familiariser avec la présence des abeilles sur le territoire, et d'agir concrètement en faveur de la biodiversité.



Une action de sensibilisation est menée par Alexandre dans 2 classes du primaire (avec le soutien des enseignants) afin que les enfants connaissent la vie des abeilles, leur travail, leur utilité et s'investissent dans la création d'une troisième ruche. Des visites auront lieu au rucher, aux étapes importantes dans le fonctionnement d'une ruche (mise en place des hausses au printemps, extraction du miel...).

La première récolte de miel s'est déroulée mercredi 31 août, en présence du maire et de quelques Gélasiens. 25 kgs de miel ont été récoltés, moins de la moitié d'une récolte normale, à cause d'un été exceptionnellement sec et chaud.

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les communes de Saint-Gelais, Échiré et Saint-Maxire s'étaient à nouveau regroupées en 2022 dans le cadre des 3 semaines du Développement Durable (du 18 septembre au 8 octobre).

Des animations gratuites sur des thèmes d'actualité, tels que réduction des consommations (eau, électricité), réduction des déchets, préservation de la biodiversité, ont été proposées aux habitants des 3 communes sous différentes formes :

- Des conférences sur la sobriété énergétique, l'énergie solaire, l'eau potable, les frelons et les associations « *Terre de Liens* » et « *Champs du Partage* ».
- Des ateliers DIY (*Do It Yourself*) et *YacaRéparer* à Échiré.
- Des opérations antigaspillage alimentaire au restaurant scolaire d'Échiré.
- Une présentation du rucher communal de Saint-Gelais.
- Circuit cyclable éphémère balisé entre les 3 communes (2^e année).
- Lâcher d'animaux sauvages avec Marie Barbancey (2^e année).
- Opération « *Nettoyons la Nature* » qui suscite toujours un vif intérêt auprès des familles soucieuses de leur environnement.



Tourisme, patrimoine, embellissement et cadre de vie

TRAMES VERTE BLEUE NOIRE

VALORISATION DES TRAMES

En lien avec DSNE et dans la continuité des Trames VBN, un affichage sur la biodiversité est installé en permanence dans les trois communes Saint-Gelais, Échiré, Saint-Maxire, pour montrer notre engagement commun pour la biodiversité.

Ces bâches apparaissent lorsqu'il n'y a pas de manifestations annoncées sur les panneaux mis en place par la commune.



PLANTATION DES HAIES

Le jeudi 13 janvier 2022, dans la continuité des chantiers de plantations de haies 2021, le paillage des nouvelles haies dans la plaine a été organisé.

Merci aux bénévoles qui ont ainsi permis d'installer cette protection d'autant plus nécessaire que l'année 2022 a été chaude et rude pour les plants, qui ont dans l'ensemble bien résisté.



VALLÉE DU LIARD

Avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine, la gestion de la vallée du Liard se poursuit.

L'objectif réside dans la valorisation touristique de la vallée par la mise en place d'un panneau pédagogique pour les randonneurs ainsi que dans la poursuite des acquisitions de terres par le conservatoire ou de l'accès aux parcelles afin de faciliter l'entretien de cette vallée sèche.



CIMETIÈRE COMMUNAL

Dans le respect de la loi, l'arrêt des produits phytosanitaires dans l'espace public nous oblige à repenser l'entretien du cimetière.

La commune, en lien avec le CPIE, opte pour la végétalisation de notre espace funéraire.

Une réunion publique a été organisée le jeudi 13 octobre 2022 suivie des chantiers participatifs du 24 novembre pour une plantation devant le cimetière.

Le chantier de semis de fétuque et de plantes est reporté au printemps 2023.

D'autres aménagements suivront après la récupération d'un grand nombre de tombes arrivées à échéance ainsi qu'un panneau pédagogique.



DÉCORATION DE NOËL

Cette année encore, l'effort pour équilibrer les éclairages entre tous les quartiers se poursuit sans toutefois augmenter les achats. De nouvelles installations à Bel Air et à la salle Louis de Saint-Gelais ont eu lieu. La commune remercie les services techniques du SIC pour leur participation.



VALORISATION PATRIMOINE

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Le 18 septembre la commune a participé au rallye des Bottes de 7 lieux.



Le matin un petit groupe d'une quinzaine de personnes est venu découvrir comment le château et le Futaie s'inscrivent dans un patrimoine durable. Un petit *escape game* a permis au groupe de rejoindre la seconde commune. Après un pique-nique musical à Saint-Maxire, un second groupe plus nombreux est venu en fin de journée pour la même découverte.



VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le 1^{er} septembre, le jury est venu visiter la commune. En présence des élus et d'Éric You du SIC, le jury a arpenté toute la commune pour profiter, malgré les conditions caniculaires, du fleurissement et des aménagements dans la commune.

Le jury a aussi été attentif aux chantiers participatifs, au Tiers-lieux et aux projets de la commune.

Le jury nous maintient dans nos deux fleurs !



MISE À L'EAU ET CANOË À ST-GELAIS

Dans l'objectif de promouvoir notre trame bleue et de faciliter l'accès à la Sèvre pour les particuliers comme pour les scolaires, une mise à l'eau a été aménagée à la Futaie.

Elle permettra à terme d'utiliser le parking et un ponton pour la pratique des sports d'eau. Ce nouvel aménagement poursuit ce qui a déjà été fait à la Futaie : parcours pédagogique, mobilier, plantations...



Bâtiments, voiries, réseaux

LE CHAUFFAGE DES BÂTIMENTS POUR CET HIVER

Suite aux coûts de la crise énergétique et dans le but de réduire l'empreinte carbone de la Mairie, la Commission Urbanisme/Bâtiments/Voies/Espaces Verts a organisé un diagnostic de tous les modes de chauffage des bâtiments communaux. Les chaudières récentes et leur entretien constant vont permettre de programmer les temps de chauffe « confort » au plus près des périodes d'utilisation des bâtiments communaux. La température maximale dite de « confort » sera adaptée à chaque utilisateur.



PARKING PRINCIPAL DU CIMETIÈRE ET RUE DE LA PICAUDIÈRE

Les travaux de réfection de l'enrobé du parking principal du cimetière et de la rue de la Picaudière ont eu lieu courant novembre.



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

- L'achat et la pose de 17 horloges astronomiques sur les postes de raccordement des candélabres ont permis de régler l'éclairage public de 6h30 le matin jusqu'au levé du jour (environ 7h25) et de la tombée de la nuit (environ 17h47) à 21h00. Ces nouveaux horaires vont permettre de diminuer la consommation d'électricité de la commune.
- Suite à l'aménagement de la nouvelle garderie Impasse de Herpens, la commune a fait le choix de faire installer 2 candélabres solaires afin d'éclairer les accès à ce bâtiment.



SALLE LOUIS DE SAINT-GELAIS

Afin de faciliter l'accès de la salle des Mariages et du Conseil Municipal aux personnes à mobilité réduite mais aussi augmenter la capacité d'accueil de celle-ci, l'équipe municipale a décidé de déménager cette salle du premier étage de la Mairie vers la salle Louis de Saint-Gelais. Pendant cet été, le plafond suspendu a été remplacé par les agents du SIC, les murs ont été repeints et le sol remplacé par des jeunes de la commune encadrés par quelques élus (dispositif Argent de Poche).



CENTRE DE SECOURS ET D'INCENDIE SÈVRE-AMONT

Les travaux de construction du nouveau centre de secours des Pompiers volontaires de Saint-Gelais/Échiré/Saint-Maxire ont débutés fin Juillet par le terrassement, et le coulage des fondations profondes. La fin théorique des travaux est prévue pour fin juillet 2023.

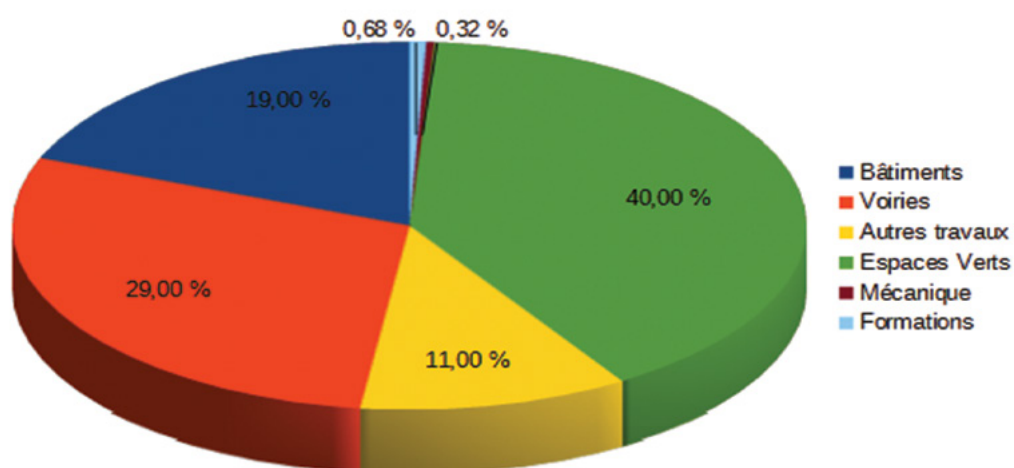


SYNDICAT INTER-COMMUNAL

L'entretien des espaces verts, de la voirie, et des bâtiments de la commune est effectué par les agents techniques du Syndicat Inter-Communal regroupant Saint-Maxire, Échiré et Saint-Gelais. À chaque intervention d'un agent technique, un décompte d'heure est effectué et facturé à la commune en demande.

La répartition du volume total des heures pour une année est de 50 % pour Échiré, 30 % pour Saint-Gelais et 20 % pour Saint-Maxire.

La consommation moyenne annuelle de Saint-Gelais est d'environ 6 100 heures qui se répartissent de la façon suivante :



Relais Petite Enfance



C'EST QUOI LE RELAIS PETITE ENFANCE « AU FIL DE L'ÉVEIL »

UN SERVICE ET UN LIEU D'INFORMATION

Le Relais Petite Enfance « Au Fil de l'Éveil », financé par les Communes d'Échiré, Saint-Gelais, Saint-Rémy, Saint-Maxire et Villiers-en-plaine, soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales des Deux-Sèvres, est un service gratuit, itinérant et un lieu d'informations ouvert aux assistant(e)s maternel(le)s agréés, gardes à domicile, candidat(e) à l'agrément, parent(s), futur(s) parent(s), enfants de 0 à 6 ans résidant sur l'une de ces communes.

Vous souhaitez connaître le métier d'assistant maternel et les démarches pour le devenir, vous êtes assistant(e) maternel(le) agréé(e), garde à domicile et vous désirez un soutien dans l'exercice quotidien de la profession :

- Vous informer sur votre statut (agrément, formation, inscription sur monenfant.fr...).
- Partager un temps collectif avec les enfants accueillis pour vous accompagner dans votre rôle d'éveil et d'éducation auprès des enfants qui vous sont confiés.
- Participer à des soirées d'échanges avec d'autres professionnels de la petite enfance, mettre en place des projets de formation et permettre d'approfondir les questions suscitées par votre profession et votre pratique professionnelle.

Vous êtes parent(s) ou futur(s) parent(s) vous recherchez un mode d'accueil ou vous désirez un accompagnement personnalisé dans votre fonction d'employeur(s) ou participer à des activités d'éveil avec votre enfant :

- Obtenir la liste des différents modes d'accueil du territoire (assistantes maternelles, accueils collectifs...) et/ou réalisez une pré-inscription auprès du multi accueil CAP VERS d'Échiré ou la micro crèche les Petits Galopins de Villiers-en-Plaine.
- Vous informer sur vos droits et obligations (aides, rémunération, contrat de travail...).
- Participer à des animations avec votre enfant.
- Rencontrer des professionnels de l'enfance lors de réunions à thème ou des animations.



UN LIEU DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES AUTOUR DE L'ÉVEIL DE L'ENFANT ET DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Caroline Moineau, éducatrice de jeunes enfants accueille gratuitement les enfants (0-6 ans), familles et assistantes maternelles autour de temps collectifs de 9h30 à 11h30 tous les mardis à Saint-Gelais (ouverts à tous les professionnels de l'accueil individuel du territoire) et un mercredi tous les quinze jours à Saint-Gelais. Le programme des animations sera disponible fin décembre pour le premier trimestre 2023.



Elle organise et aménage des lieux d'animation avec des espaces adaptés selon l'âge, les besoins, et les capacités des enfants accueillis pour :

- Développer les activités d'éveil et d'expression.
- Permettre à l'enfant d'appréhender la vie en collectivité.

Le Relais Petite enfance s'appuie sur une charte de fonctionnement dans le respect de la charte nationale de l'accueil du jeune enfant. Ces rencontres sont également l'occasion pour les professionnels de la petite enfance et les familles d'observer les capacités infinies des enfants et d'échanger autour de l'éveil du jeune enfant et des pratiques professionnelles.

À Noter dans vos agendas ! en 2023 le Relais Petite Enfance fête ses 10 ans le Samedi 03 Juin 2023 - Spectacle, rencontres, expositions autour de l'éveil artistique et les émotions du jeune enfant et tout au long de l'année des propositions inédites en itinérance sur les communes partenaires.

Pour contacter le Relais Petite Enfance :

tél. 05.49.16.68.95 ou 06.33.58.02.77

rpe.aufildeleveil@orange.fr

Suivez l'actualité du RPE sur Facebook :

<https://www.facebook.com/RPE.AUFILDELEVEIL/>

Communication, échanges et partage

FACEBOOK DES 7 COMMUNES

Pour faire suite à notre collaboration avec les 6 autres communes de la Sèvre Amont sur *le jeu des 7 Merveilles* (en mai - juin) et sur *les Bottes de 7 lieues* (Journées du Patrimoine - en septembre), ensemble, nous avons émis le souhait de diffuser un maximum de communication concernant toutes les manifestations et événements qui seront programmés à l'avenir dans chacune de nos sept communes que sont : Saint-Gelais, Échiré, Saint-Maxire, Sciecq, Saint-Rémy, Germond-Rouvre et Villiers en Plaine.

C'est ainsi qu'est née la page facebook

«**Les 7 communes se bougent**»

www.facebook.com/groups/706265883687247

Vous pouvez y accéder via la page facebook de la mairie de Saint-Gelais



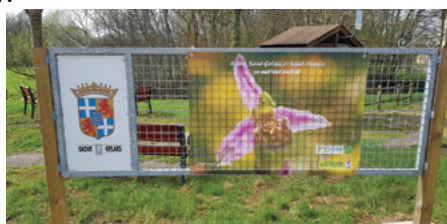
CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

Comme chaque année les 8 mai et 11 novembre, Saint-Gelais commémore l'armistice de 1918 et rend hommage à tous les soldats décédés dans les conflits anciens ou actuels.



PANNEAUX D'INFORMATION

Comme vous avez pu le constater, cette année, cinq panneaux ont été installés aux différentes entrées de notre commune afin de vous informer des événements à venir.



Vie socioculturelle

LE JEU DES 7 MERVEILLES DE LA SÈVRE AMONT (du 2 mai au 12 juin 2022)

La deuxième édition du jeu des 7 merveilles, organisé conjointement avec les communes d'Échiré, Saint-Maxire, Saint-Rémy, Siecq, Villiers-en-Plaine et Germond-Rouvre, a cette année encore attiré plus de 80 joueurs motivés et curieux.



L'objectif du jeu est la découverte du patrimoine de 7 communes du nord de la CAN et d'un trésor sur ce vaste territoire. Pour y parvenir, les joueurs doivent résoudre un ensemble d'énigmes historiques, patrimoniales, architecturales et même mathématiques. En 2022, le trésor à trouver était le four à pain de M. Alain Clochard (commune de Germond-Rouvre). L'annonce des solutions aux énigmes et du classement s'est déroulée, en présence des joueurs et des élus des 7 communes, le 17 juin chez M. Clochard, autour de gourmandises cuites au four à bois. Rendez-vous en mai-juin 2023 à tous les joueurs et amateurs d'énigmes pour une 3^e édition.



LES FESTI'FUTAIE ET LA 5^E SAISON (12 juin 2022)

Les Festi'futaie c'est un dimanche festif autour d'un grand repas partagé sous le préau du parc de la Futaie avec en point d'orgue la fameuse Tourtière poitevine.



Comme les années précédentes, le spectacle de la 5^e saison est venu clore cet après-midi de partage. Le trio de jeunes femmes exubérantes et comiques de la compagnie *Clap de Lune*, a pris possession de la scène, enchaînant scénettes et chansons pour le plaisir de tous.

Plus de 200 personnes ont participé au déjeuner et/ou au spectacle, par cette belle journée ensoleillée de Juin.



LES EUROCHESTRIES (8 juillet 2022)



**Orchestre
du Costa Rica**
Costa Rica



Dans la douce lumière zénithale de notre église, se sont élevées, ce vendredi 8 juillet, les magnifiques notes de l'Orchestre Symphonique du Costa Rica. Invités du festival Euroorchestries des Deux-Sèvres, les musiciens dirigés par le jeune et talentueux chef d'orchestre Izmael Pacheco, ont interprété dans le chœur de l'église de Saint-Gelais, un programme musical d'exception : Vivaldi, Mozart, Mendelssohn... et un medley de musiques costariciennes.



Le public, conquis, a redécouvert la beauté et l'acoustique des lieux avec joie et étonnement.



LE CINÉMA EN PLEIN AIR (9 juillet 2022)

Deuxième édition d'*Une toile sous les étoiles*, en partenariat avec le CRPC et la Ligue de l'enseignement Nouvelle Aquitaine le Samedi 9 juillet dans le parc de la Futaie.

Une soirée food truck avec *African B Food* et les crêpes sucrées de *Carlita*, le bar tenu par les adhérents du *Cré-acteurs*, le tout suivi d'une projection de film à la tombée de la nuit.

La prochaine séance en plein air est prévue pour le samedi 1er Juillet 2023. Comme chaque année une liste de film sera soumise aux votes de nos habitants par l'intermédiaire des réseaux sociaux et du Tiers Lieu. N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits !



LE FORUM DES ASSOCIATIONS (10 septembre 2022)

Cette année c'est la commune d'Échiré qui a accueilli, à la Baratte, le Forum des Associations, temps fort de la rentrée.

Cette journée permet de découvrir ou re-découvrir les nombreuses associations installées sur nos 3 communes (Échiré, Saint-Maxire et Saint-Gelais).

Associations sportives, culturelles, artistiques... C'est une richesse de pouvoir compter sur cette offre de «loisirs» à proximité !

Inscriptions, renseignements et moments de partage tout au long de la journée, avec démonstration sur la pelouse du complexe sportif et verre de l'amitié à 18h.



CGAS et solidarité

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Suite à deux années pauvres en convivialité, le Centre Communal d'Action Sociale a mis les bouchées doubles en 2022.

Outre l'habituel repas des aînés, les activités se sont enrichies d'une journée pique-nique et d'un après-midi jeux à la demande de nos aînés.

PIQUE-NIQUE DES AINÉS

Le pique-nique était un moment fort de convivialité et de partage. Bien que chacun ait apporté son panier, les plats circulaient entre les convives et étaient partagés de bon cœur.



APRES-MIDI JEUX

Un après-midi jeux était organisé suivi d'un goûter pour lequel beaucoup avait apporté un gâteau « fait maison ». Pour l'anecdote, une dame nous disait récemment : « ce que j'ai préféré c'était le goûter ! » Il y avait beaucoup de gourmands !

ACCUEIL D'UNE FAMILLE UKRAINIENNE

Fin septembre, une famille de Saint-Gelais a accueilli une famille ukrainienne composée des deux parents et leurs deux enfants. Après l'obtention de leur titre de séjour, les enfants ont été scolarisés et les parents se sont mis en quête d'un emploi.

SOLIDARITÉ

- En Mars, appel aux dons pour l'UKRAINE : Les Gélasiens ont répondu présent et 2 familles se sont inscrites pour accueillir des réfugiés.



- Juillet et Août, poursuite de l'opération « argent de poche » avec la rénovation de la salle Louis de Saint-Gelais devenue, salle des mariages et du Conseil Municipal.



- Mise à disposition à l'agence postale d'un Ordinateur et d'une Imprimante (pour les Gélasiens) mais aussi de la possibilité d'obtenir une aide pour effectuer vos démarches administratives.

Union Départementale des Associations Familiales des Deux-Sèvres

BESOIN D'AIDE POUR MIEUX GÉRER VOTRE BUDGET ? FAITES APPEL AU POINT CONSEIL BUDGET

Chacun d'entre nous peut être confronté un jour ou l'autre à des difficultés financières suite à la perte d'un emploi, une séparation, une accumulation de crédits... ou s'interroger sur sa capacité à faire un nouveau crédit, financer des travaux...

Le Point Conseil Budget (PCB)* des Deux-Sèvres est là pour vous aider ! Il s'agit d'un **dispositif anonyme, gratuit et ouvert à tous** qui a pour objectif de **prévenir des difficultés financières** conduisant aux situations de **malendettement** et de **surendettement** ou à leur réitération.



SOUTENIR LES FAMILLES EN DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Les conseillers budgétaires du PCB accompagnent les familles dans leurs difficultés pour préserver leur pouvoir d'achat, éviter les frais d'incidents bancaires et contribuer à lutter contre le surendettement. **Les conseils sont personnalisés et le suivi est confidentiel.** Que ce soit pour renégocier un crédit, rédiger un courrier à sa banque, recourir à un droit ou tout simplement faire le point sur ses dépenses, il est possible de contacter le Point Conseil Budget.

UN RENDEZ-VOUS PRÈS DE CHEZ VOUS

Afin d'intervenir dans des locaux offrant une proximité géographique avec les usagers, des conventions de partenariat ont été signées avec des communes deux-sévriennes et avec des partenaires comme les Ateliers Méca, l'AIPM (Association d'Insertion du Pays Mellois), l'ADIL 79 (Agence départementale d'information sur le logement), la Croix-Rouge, la MSA (Mutualité sociale agricole), des banques...

POUR TOUTES DEMANDES DE RENSEIGNEMENT

OU PRISES DE RENDEZ-VOUS :

Contactez le Point Conseil Budget de l'UDAF 79 :
05 17 87 01 70 / pcb@udaf79.asso.fr

A PROPOS DE L'UDAF 79

L'Union Départementale des Associations Familiales des Deux-Sèvres (Udaf 79) a pour mission première de défendre et de représenter l'ensemble des familles du département des Deux-Sèvres dans toute leur diversité et leur richesse.

Notre engagement se traduit également par le développement d'actions permettant d'accompagner et d'aider les familles dans leur vie quotidienne.

www.udaf79.fr

CONTACT PRESSE :

Pôle Institution, Communication et Vie associative
Responsable : Laurence Hizette
l.hizette@udaf79.asso.fr
05 49 04 76 50 – 06 74 64 14 76

* Dispositif financé dans le cadre de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté par le Gouvernement en 2018.



Pour passer un hiver serein !

écowatt

Votre météo pour une consommation responsable.

Téléchargez l'application et inscrivez-vous à l'alerte vigilance coupure



DES PRÉVISIONS JOURNALIÈRES en fonction des régions.



DES SIGNAUX CLAIRS :

VERT : pas d'alerte, tout va bien.



ORANGE : le système électrique est tendu. Les éco-gestes sont les bienvenus.



ROUGE : le système électrique est très tendu. Coupures inévitables si nous ne baissions pas notre consommation.

DES NOTIFICATIONS pour être alerté des moments de tension sur le système électrique. C'est alors qu'il faut agir sur sa consommation en adoptant les éco-gestes.

Si les Deux-Sèvres sont en rouge : à partir de 21h30, vérifiez si votre quartier est concerné le lendemain par le délestage sur www.gereedis.fr ou sur www.enedis.fr (selon votre gestionnaire de réseaux)

Adopter les éco-gestes

pour réduire votre consommation d'électricité et maîtriser l'augmentation de sa facture

- * Décaler certains usages domestiques (lavage, etc.) en dehors des plages horaires 8h/13h et 18h/20h.
- * Couvrir les casseroles et les poêles pour raccourcir le temps de cuisson.
- * Baisser la température de chauffage à 19°.
- * Privilégier le système éco des lave-linge et lave-vaisselle et les faire fonctionner à plein.
- * Généraliser l'éclairage LED et en réduire la consommation.
- * Ne pas utiliser systématiquement le sèche-linge.
- * Ne pas laisser brancher les ordinateurs et les consoles de jeux.
- * Dégivrer congélateur et réfrigérateur.
- * Éteindre les lumières inutiles, la box et les veilles.
- * Recharger les véhicules électriques en dehors des périodes de pointe.
- * Réduire l'utilisation de l'eau chaude, en limiter la température et la produire avec le chauffe-eau en dehors des périodes de pointe.
- * ...

L'énergie la moins chère est celle que nous ne consommons pas.

DERNIER RECOURS : LE DÉLESTAGE

Comment serait-il organisé ?

- 1 Les coupures se feront à priori durant les périodes de pointe :



Le matin
8 h / 13 h



Le soir
17 h 30 / 20 h 30

- 2 Aucun foyer ne sera coupé plus de 2 h.

- 3 Une partie seulement des foyers sera coupé et à tour de rôle.

- 4 Les usagers sensibles ne seront pas coupés (hôpitaux, sécurité, défense nationale, industries à risque...).



Les conseils pratiques

RADIO À PILE & JEUX
pour occuper le temps.

NOURRITURE
ne nécessitant pas de cuisson (conserves, petits pots bébé...).

LAMPE DE POCHE
bougies, briquet ou allumettes.

BATTERIES
Pensez à recharger vos appareils et les batteries externes



NE PAS PRENDRE L'ASCENSEUR

LAISSER OUVERT
les ouvrants électrique (volet roulant, portail ou porte de garage électrique)



APPAREILS SENSIBLES
Coupez leur alimentation avant le créneau horaire de la coupure

VÊTEMENTS CHAUDS

Plus d'informations et conseils sur www.monecowatt.fr

SIÉDS
Fédérateur d'énergies

Annuaire des associations



ACCA.....	06 83 21 73 45
AMICALE DES POMPIERS SÈVRE-AMONT	07 88 45 43 67
AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE.....	05 49 75 86 79
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES	07 67 88 70 23
AQUAREV PLUS.....	06 15 26 92 38
AVENIR SPORTIF ÉCHIRÉ/SAINT-GELAIS	05 49 25 29 48
PARTAGELAIS.....	06 43 01 95 14
LES BOUCLES DE LA SÈVRES.....	05 49 73 17 77
LES CRO-MIGNONS	05 49 05 44 42
ESG PATINAGE	06 88 94 87 53
FOYER GÉLASIEN	05 49 75 87 98
NATURE ET BIEN-ÊTRE.....	06 52 63 73 59
PÉGASE	06 86 51 20 23
LE CLUB MÉLUSINE.....	club.melusine@gmail.com
UNC-AFN ÉCHIRÉ/SAINT-GELAIS.....	06 14 21 66 38
RUNNING ÉCHIRÉ/SAINT-GELAIS	06 02 71 28 83
UNI'SON	06 81 92 14 94
VIVONS SAINT-GELAIS	06 87 30 89 77





ACCA

La vie de l'ACCA c'est : 62 adhérents qui regroupent: 54 cartes de sociétaires, 8 cartes grands gibiers, qui pratiquent la même passion «La Chasse».

Un Conseil d'Administration :

Président : Yvon COUTHOUIS

Vice-président : Bernard DESPORT

Trésorier : Patrick MARTIN

Secrétaire : Jean-Luc GUERIN

Les membres du bureau : Patrick PRUD'HOMME,

Jérôme TROUVÉ, Guy DESENFANT,

Thierry BORDAGE, Paul CHASTANET



La chasse, c'est le plaisir de tuer. **C'EST FAUX.**

Blaise Pascal disait « Ils ne savent pas que ce n'est que la chasse, et non la prise qu'ils recherchent » et c'est tellement juste ! Le plaisir de la chasse est celui de la quête et non celui du trophée ou de la performance. Et ce serait une erreur de réduire la chasse au fait de donner la mort. La chasse, celle qui a de tous temps fait vibrer hommes et femmes de tous pays et de toutes conditions, inspiré les écrivains, poètes, peintres, musiciens, architectes ou encore naturalistes, c'est avant tout le plaisir de la quête ! Le fait d'être en immersion dans la nature avec tout ce qu'elle peut avoir de dureté parfois, de se confronter à l'animal sauvage sur son propre terrain où il est tellement plus à l'aise que nous pauvres bipèdes, de tenter de s'en emparer lui offrant ainsi une fin de vie certes plus courte qu'elle n'aurait été, mais sans la souffrance d'une lente agonie dans une nature qui n'est pas que douceur. Une belle journée de chasse ne se termine pas nécessairement par la capture d'un animal, même si cela est l'objectif incontestable.

Les arguments employés par nos détracteurs sont grossiers et visent à faire passer les chasseurs pour des pervers prenant un plaisir sadique à tuer. C'est un non-sens d'associer chasse et cruauté qui, elle, relève d'un comportement déviant. Soyons heureux et fiers d'être chasseurs, tout en nous comportant de façon irréprochable, en mettant tout en œuvre pour éviter ou abrégier la souffrance du gibier.

En vous présentant à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2023.

L'Amicale des pompiers

L'association de l'Amicale des sapeurs-pompiers Sèvre Amont a pour but de resserrer les liens de camaraderie entre les sapeurs-pompiers du CPI Sèvre Amont, de parfaire leur culture et d'occuper leurs loisirs comme aussi de créer et d'entretenir des relations amicales avec les habitants de la commune.

Elle se propose notamment de venir en aide moralement et matériellement ou financièrement aux amicalistes dans le besoin ainsi qu'à leurs veuves/veufs, leurs ascendants et leurs orphelins.

Présidente : Sandrine PASSEBON

Vice-Président : Fabien COQUET

Secrétaire : Barbara CHAIGNON

Secrétaire adjoint : Teddy NAUDON

Trésorier : Théo BARBIER

Trésorier adjoint : Serge BREMAUD



Présidente : Sandrine PASSEBON

Rue Marie-Ferdinand du Fay

79410 ÉCHIRÉ

tél. : 06 22 52 42 25

Les Amis de la bibliothèque

Créée en 1987 pour mettre en place et faire fonctionner la première bibliothèque de Saint-Gelais, l'association Les Amis de la bibliothèque disparaît.

Au cours de ces nombreuses années, avec le soutien constant des diverses municipalités, de la Communauté d'Agglomération et du Conseil Départemental, l'association a eu à cœur de développer le goût de la lecture au travers de diverses manifestations : accueil d'auteurs (Mathias Enard, Marcus Malte notamment), balades contées, soirées lectures, expositions... et a proposé des animations diverses et de jolis spectacles aux plus jeunes lecteurs.



L'association disparaît, mais le bénévolat demeure et les quelques personnes attachées à cette association maintiennent leur soutien à la médiathèque et à Valérie Chauvin, la bibliothécaire :

- accueil des classes de maternelle le mercredi matin,
- permanences assurées le samedi matin et lors des absences de la bibliothécaire,
- ateliers lectures sur le temps périscolaire le jeudi après-midi,
- « Nos p'tites histoires », lectures destinées aux enfants de moins de 6 ans, un samedi par mois de 10H45 à 11H30,
- participation aux animations organisées par le Centre de loisirs et le Relais Petite Enfance.

Médiathèque de la Mare aux loups

Ouverture au public : mercredi de 14H00 à 18H30,
vendredi de 16H00 à 18H00 et samedi de 10H30 à 12H00.
tél. : 05 49 75 86 79



APE de l'école des vergers

L'ape de l'école des vergers est une association qui réunit des parents d'élèves à travers un conseil d'administration et des parents « coup de main » donnant de leur temps pour tous les enfants scolarisés à l'école des Vergers.

Sous réserve des conditions sanitaire, l'APE organise diverses manifestations ainsi que des ventes de produits :

- Animation d'halloween octobre 2022
- Apéritif de Noël en décembre 2022
- Carnaval
- Vide-grenier avril 2023
- Fête des écoles juin 2023
- Vente de fromages, madeleine, sapins, saumons, miel, saucissons

Tous les fonds récoltés lors des manifestations et des diverses ventes permettent de participer au financement des projets éducatifs et pédagogiques de l'équipe enseignante, des sorties scolaires des intervenants extérieurs et spectacles.

Les membres :

Angélique COURTOIS présidente
Jean-Baptiste ARTERO Vice-président
Cindy DEVERS et Lucie Leroc'h trésorières
Soline LONGET et Laëtitia Lapierre secrétariat
Ingrid COUSSEAU, Nicolas HERBERT
et Mickael GIRARD logistique et commande

APE DES VERGERS

RUE DU STADE – 79410 SAINT-GELAIS

tél : 07 67 88 70 23

mail : stgelais.ape@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/ape.st.gelais/>



Nouvelle salle de « travail »

Aquarev'Plus



Contact : Paule ROUSSEAU
250 rte de Niort – St Gelais
06.15.26.92.38
aquarevplus79@orange.fr



Salon d'Aubigné 2022

Menée par un groupe de bénévoles passionnés, Aquarev'Plus accueille des aquarellistes et pastellistes venus de toute la région. Dans une ambiance chaleureuse, débutant ou aguerri progresse à son rythme, avec l'aide des animateurs et des plus avertis.

Nous proposons pour une cotisation annuelle de 45 €, dans un large créneau horaire (mardi 14-19h, mercredi 14-18h30) :

- des séances libres consacrées au travail personnel,
- des ateliers dirigés à thème : Pastel – Aquarelle – Carnets de voyage.

Le mardi, nous accueillons 10 enfants de CM1/CM2 dans le cadre des activités périscolaires.

Que du bonheur partagé !

Pour en savoir plus, visitez notre site : aquarevplus.fr



Avenir sportif Échiré Saint-Gelais

L'Avenir Sportif Échiré Saint-Gelais fort de plus de 340 licenciés pour cette nouvelle saison 2022-2023, propose une initiation et une pratique du football à travers des valeurs fondées sur le respect, le fairplay et la convivialité, de U6-U7 jusqu'en séniors et foot-loisirs, et compte également des équipes féminines.



La formation comme priorité

Avec Luigi Glombard au poste de Responsable Technique Jeunes depuis 2021, l'ASESG souhaite miser sur la formation dès le plus jeune âge et en suivant leur évolution entre les différentes catégories.

Depuis septembre 2022, pour permettre à tous les enfants qui le souhaitent et aider les parents, un service de bus a été proposé aux jeunes gelaisiens afin de les accompagner à l'entraînement du mercredi sur les terrains d'Échiré.

L'ASESG continue également la formation de jeunes issus du club en les aidant à acquérir les diplômes nécessaires pour encadrer des équipes.

Infos : les rdv de l'association :

17, 18, 23, 24, 25 mars : cabaret à St-Gelais



Président Alain DONNARY

Stade Échiré 05 49 25 29 48

Site du club : asesg79.fr

Partagelais



L'association «PartÂGElais» est composée d'un Conseil d'administration qui gère le Tiers Lieu « Le Cré'Acteur » nommé ainsi par ses adhérents.

Un Tiers Lieu ? Mais ça sert à quoi ? C'est un lieu d'échange, de partage, de convivialité.

On peut y venir simplement pour «papoter» autour d'un verre, participer à des activités proposées par des bénévoles ou des professionnels : divers ateliers, animations en soirée, événements ...



Alors, n'hésitez plus ! Venez faire les curieux ...vous ne le regretterez pas !

Consultez sans attendre notre programme sur la Page Facebook Partagelais

Ouvert : le mercredi de 18h à 21 H, le vendredi de 18h30 à 21h30, ponctuellement lors d'évènements ou d'ateliers.
Adhésion à l'année : 6 € /an par personne, 20 € /an pour un professionnel, gratuit pour les mineurs.



Marylène Duval Gaucherot, Barbara Mandin et Samuel Puaud (coprésidents)

Place Louis de Saint-Gelais

tél. : 06 43 01 95 14

E-mail : partagelais@gmail.com

Les boucles de la Sèvre



Donner son sang,
c'est offrir la vie.

www.donusang.net

L'Amicale des donneurs de sang « les Boucles de la Sèvre » organise chaque année cinq collectes sur les communes de St-Gelais, Échiré et St-Maxire. Plus de 60 poches sont ainsi recueillies à chaque collecte.

La crise sanitaire n'a pas eu d'impact sur le nombre de donneurs. Elle a permis une réorganisation des collectes avec prise de rendez-vous systématique afin de permettre une certaine fluidité dans le déroulement du don, et un temps d'attente plus supportable pour les donneurs.

Bien que le département semble être le meilleur de Nouvelle-Aquitaine, il est important pour l'association de fidéliser les donneurs après un nouveau don et surtout de sensibiliser la jeunesse à ce sujet. Des actions d'information seraient à mettre en place dans les écoles pour les classes de CM1 et CM2.

Date des collectes programmées en 2023

- 20 février 2023 à St-Gelais
- 16 mai 2023 à Échiré
- 12 juillet 2023 à St-Maxire(*)
- 8 Septembre 2023 à St-Gelais
- 21 novembre 2023 à Échiré

(*) il est probable que cette collecte ait lieu dans une autre commune en raison de la fermeture de la salle des fêtes.



Les enfants sont toujours intrigués lorsque leur parent donne leur sang...une sensibilisation dès le plus jeune âge !

Bénévoles sur St-Gelais :

Philippe AMELIN - Président - 05 49 73 17 77

Alain CHAIGNE - 05 49 76 30 45

Odile CHAUVET - 05 49 75 01 66

Juline GOULARD - 06 35 10 97 33

Nicole SUYRE - 05 49 75 04 43

Les Cro-mignons

La MAM Les Cro-mignons est constituée de 4 assistantes maternelles travaillant ensemble au sein d'une maison entièrement dédiée à l'accueil des jeunes enfants dès l'âge de 2 mois .



Diverses activités sont organisées pour l'épanouissement et la socialisation des enfants, tout en respectant leur rythme, leur âge et leur développement psychomoteur (éveil musical, ateliers motricité, cuisine et bricolage...). La Mam a une capacité d'accueil de 16 enfants simultanément et peut être ouverte de 7h15 à 18h30 du lundi au vendredi .

Mam Les Cro-mignons

65 rue de la petite genesve - 79410 Saint-Gelais

Lescromignons79@gmail.com

tél. : 05 49 05 44 42

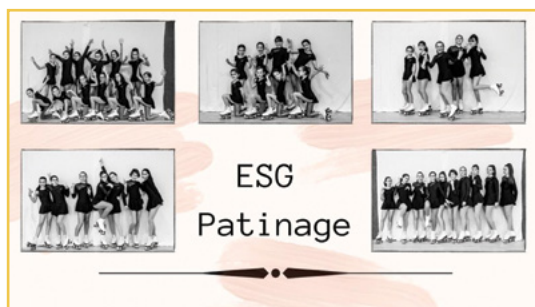
ESG Patinage

ESG Patinage est une association créée en Juin 2017, et qui a pour but la pratique du patinage artistique sur roulettes.

Nous comptons 37 adhérents pour la saison sportive 2022-2023, des enfants âgés de 6 à 22 ans.

Nos entrainements sont le mardi soir et le samedi matin, avec différents niveaux de maîtrise.

Notre gala est prévu le samedi 13 mai 2023.



Cinéma
Cuisine Randonnée Marche nordique
Créa'couture
Loisirs textiles **Ré'Créativ**
Théâtre jeunes
100% Plantes Peinture
Costumes
Gymnastique
Atelier Mémoire Club Photo
Tennis de table
Son éclairage & décors
Théâtre adulte



Construire ensemble un plaisir partagé

Le Foyer Gélasien participe à la vie sociale du village de St Gelais en favorisant le développement d'activités culturelles, artistiques et sportives.

Nous ne cessons de créer des événements remplis de convivialité et qui permettent l'animation et le divertissement au sein de notre village.

Autour des valeurs intangibles de mise en commun des moyens, de partage des compétences et avec des animateurs exclusivement bénévoles, le Foyer Gélasien offre la possibilité à tous les adhérents de participer à l'ensemble des activités pour une cotisation unique et annuelle de 20 euros.

www foyergelasien.fr

f Foyer-Gélasien

@ foyer.gelasien@laposte.net

L'Association « Nature et Bien-Être à Saint-Gelais », créée en 2013, a pour objectif de prendre en charge notre santé, notre alimentation et notre bien-être dans le respect de l'environnement. Dans ce but, elle propose :

La pratique du Qi Gong Avec 5 cours répartis dans le mois et animés par **André ROUSSEAU, Viviane GRENIER, Elisabeth SOEUR, Anne-Marie MOURGEOTTE, Nadège JOLLY, tous bénévoles.** Le Qi Gong est une discipline corporelle chinoise, millénaire. Elle se pratique à tout âge. Par le biais de mouvements lents, de postures et de respirations, elle permet de faire circuler l'énergie dans notre corps. Sa pratique régulière apporte vitalité, résistance, immunité... bref, elle joue sur notre Santé.

Une randonnée Qi Gong guidée par André ROUSSEAU. La marche s'accompagne de mouvements de Qi Gong en pleine nature. Tous les premiers mardis du mois à 8h marche thérapeutique « Qi Qi Hu » au départ de la salle Agrippa d' Aubigné à Saint-Gelais.

Soirée ou matinée Méridiens découverte animée par des bénévoles formés à la médecine traditionnelle chinoise. On y découvre 2 ou 3 Méridiens avec application suivie d'échanges. Par petits groupes de 14 max. et réservée aux adhérents.

Matinée Mudra animée par une personne formée. C'est une pratique indienne qui repose sur différentes positions des doigts ; c'est un autre moyen de prendre sa santé en main. Réservée aux adhérents.

En parallèle, un circuit court de pommes de terre possible grâce à notre agriculteur Thierry BORDAGE. Il plante, nous récoltons avec lui sur 2 temps fin août et début septembre. Ce moment est très convivial.

L'Association proposera, en plus du Qi Gong, différentes activités dont les dates sont à définir.



N'hésitez pas à nous contacter par mail : nbe.stgelais@gmail.com

Retrouvez nous sur : <http://qigongsaintgelais.e-monsite.com/>

Passion Équitation Gélasienne



P.E.G.A.S.E. est l'Association des parents de cavaliers et cavaliers du Pony Club de Bel Air.

Elle réunit les cavaliers, tous âges confondus, les parents, grands-parents, amis... toute personne désireuse de dynamiser l'esprit d'équipe au sein du club.

Au travers de cette Association Loi 1901, nous agissons pour promouvoir les activités équestres au profit des cavaliers.



Calendrier des concours 2022-2023 :

- 09/10/2022 : Pony Games – Paires de Bel Air
- 16/10/2022 : Concours de saut d'obstacles
- 20/11/2022 : Concours de saut d'obstacles
- 08/01/2023 : Pony Games – Paires de la Nouvelle Année
- 05/03/2023 : Pony Games en paires
- 19/03/2023 : Concours de saut d'obstacles
- 02/04/2023 : Pony Games en équipes
- Challenge Pégase : du 11/12/2022 au 12/03/2023 – 4 manches du Challenge

Présidente : **Nancy Verdat Du Trembley**, tél. : 06 86 51 20 23
 Renseignements auprès du Club, **Cédric ou Clémence ROBIN** : 05 49 05 09 26
 Pony Club de Bel Air - 641 rue de Bel Air - 79410 SAINT-GELAIS
 mail : passionequitationgélasienne@orange.fr

Club Mélusine

Le Club Mélusine Échiré Saint-Gelais est une association pour les retraités.

Tous les retraités peuvent venir au Club d'Échiré Saint-Gelais, ils seront les bienvenus.

Jeanne GOURMAUD

Mairie

1, place de L'Eglise

79410 ÉCHIRÉ

U.N.C - A.F.N Échiré - Saint-Gelais

Activités :

- Regrouper les anciens combattants d'Afrique du Nord et ceux qui ont participé à la défense de la patrie, les soldats de France, les veuves et les sympathisants.

- Entretenir le devoir de mémoire auprès des jeunes scolaires et participer aux cérémonies patriotiques.

- Organiser des activités festives et des voyages.

Jean DROZD

115, chemin des Rollets 79410 ÉCHIRÉ

tél. : 05 49 25 72 95 et 06 14 21 66 38

Email : jdrozd@laposte.net

Running Échiré - Saint-Gelais

Notre association démarre sa 4^e saison, elle a pour but la pratique de la course à pied en toute simplicité et sans contrainte. Elle est ouverte à tous les niveaux .

Autour de la course à pied, nous privilégions les échanges afin de partager des moments de convivialité.



Nos points de rendez-vous :

Tous les jeudis à 18h30, nous vous proposons des entraînements au départ de la salle AGRIPPA de St-GELAIS. Et les dimanches à 9h30, ce sont des sorties footing avec différentes distances et durées en fonction des niveaux. Une semaine sur deux, départ de la salle AGRIPPA de St-GELAIS et la semaine suivante départ du parking de la salle des associations d'ÉCHIRÉ.



Siège social chez Valérie LEROUX, 1 allée de la Fruitière 79410 SAINT-GELAIS

Contact : Cyril LHOMME (président)

tél. : 06 02 71 28 83

Email : esgrunning@gmail.com

Page Facebook : E.S-G RUNNING

Chorale Uni'son

Le plaisir de chanter ensemble, c'est se faire du bien !
Découvrir la richesse du partage.

Les cinquante cinq choristes se retrouvent dans la joie et la bonne humeur pour répéter des chansons d'hier et d'aujourd'hui en vue de la préparation de plusieurs projets.



Répétitions tous les lundis à 18h00
Salle Diane Espace Agrippa d'Aubigné

Projets 2023

- Rencontres chorales
- Fête de la musique
- Concert de Noël
- Téléthon



Mai 2022 Concert pour L'Ukraine à Vouillé

Laurent BRUNET

145 Rue de Bel-Air 79410 SAINT-GELAIS

tél. : 06 81 92 14 94

association.unisson@orange.fr

Vivons Saint-Gelais

AIDE A LA MOBILITE



Un maillon social qui crée du lien pour se déplacer.

Ce service s'adresse à toute personne des communes de St Gelais et Echiré, retraitée, isolée ou en difficulté passagère ne disposant plus de véhicule ou ne pouvant plus assurer certains déplacements.

On vous accompagne pour vos courses, vos rendez-vous médicaux, vos démarches administratives....

Activité 2022

18 Bénéficiaires - 11 Bénévoles
4490 km parcourus - 250 accompagnements

Contact : Martine BILLARD - Tél : 05 49 04 26 69 – Port : 06 87 30 89 77

LA GELASIENNE

7^{ème} Edition

Dimanche 17 décembre 2023



Courses pédestres
Semi-Trail de 6 et 10 km
Marche de 6.5 km en partenariat
avec le Foyer Gélasien

Contact : Corinne RENAUD - Tél : 05 49 75 08 63 – Port: 06 87 57 24 63 email : vivonssaintgelais410@gmail.com

Vie économique : entreprises gélasiennes

ARCHITECTE D'INTÉRIEUR

Laurent COSTA
793 Rue de la Roulerie
Tél. 07 85 62 84 29
laurent.costa.creation@gmail.com
architecte-interieur-costa.fr

ASSISTANCE FRIGORIFIQUE

ZI des Carreaux
Tél. 05 49 33 28 91 / 06 85 21 39 33
contact@assistancefrigorifique.fr
www.assistance-frigorifique.fr

BÂTIMENT - MAÇONNERIE - RÉNOVATION - CARRELAGE - ENDUIT - CHARPENTE - COUVERTURE

AS Construction
Sébastien AUDOUIT
40 impasse de la petite Genesve
Tél. 06 62 14 11 43
a.s.construction@outlook.fr

BROYAGE DE BRANCHES

EARL BEL AIR François GEAY
485 rue de Bel Air
Tél. 05 49 25 70 24 / 06 84 25 15 07
famille.geay@wanadoo.fr

CENTRE ÉQUESTRE

Poney Club Bel Air
641 rue de Bel Air
Tél. 05 49 05 09 26
pcb@orange.fr

COIFFURE

Salon BEL'HAIR
Place Louis-de-St-Gelais
Tél. 05 49 16 09 48
Facebook : Bel Hair

COIFFURE À DOMICILE

Candice FINEZ
50 Impasse de la Petite Isle
Tél. 06 09 28 03 81

CONSEILLER INDÉPENDANT EN IMMOBILIER

EFFICITY
Natalia MACEDO
Tél. 06 27 10 02 53
nmacedo@efficity.com

SAFTI

Armel FOURMAND
Tél. 06 09 64 42 61
armel.fourmand@safti.fr
https://www.safti.fr/votre-conseil-
ler-safti/armel-fourmand

COUTELIER

Charlie AIRAULT
Chalusson
Tél. 06 26 40 08 11 / 05 49 75 00 21
charlie.airault@laposte.net et
Facebook : coutelier.charlieairault

CUISINISTE À DOMICILE

Cuisines Venidom
Cyril GENET-LE BARS
Tél. 06 63 33 50 28
cyrilglb.venidom@gmail.com

DÉCORATRICE D'INTÉRIEUR / CONCEPTRICE DE CUISINE

Comme un Air de Déco
Carine ROUSSELIN
Tél. 07 71 27 84 81
commeunairdedeco79@gmail.com

ÉDUCATEUR CANIN

Odyssée des Canins
Térence ROSE
Tél. 06 10 53 95 91
odyssedescanins@gmail.com

ÉLECTRICITÉ

Franck LEONCE
21 rue des Chênes
Tél. 06 59 98 56 79
leonce.electricite@bbox.fr

ESTHÉTIQUE - PRATICIENNE REIKI

BELLE EN SOI
Sylvie JOLLY
503 rue du Pré Madame
Tél. 06 32 79 82 31
sylvie.jolly79@wanadoo.fr

FERRONNERIE - MÉTALLERIE

Les Arts Métalliques
274 rue de Bourbias
Tél. 06 01 77 18 43
lesartsmetalliques.meabilis.fr

FORMATION - BUREAUTIQUE TECHNIQUE

BOUYER FORMATION
540 rue du Prieuré
Tél. 09 80 87 78 99 / 06 26 03 52 15
fabiennebouyer@free.fr
http://bouyerformation.fr
Facebook : Bouyer Formation

HÉBERGEMENT

Gîte La Maison Bleue
168 rue de Bourbias
Tél. 06 63 67 36 27
sosmond79@gmail.com

Gîte du Pont Cassé
Geneviève et Bruno MATHIEU
80 impasse de Quéray
Tél. 06 85 97 84 74
genebru@orange.fr

HYGIÈNE DE VIE ET NATUROPATHIE GESTION DU STRESS - SOPHROLOGIE

Auprès de Vous
Brigitte TASSIN
105 Rue de Rhé
Tél. 06 10 58 38 00
auprèsdevous-naturo@ik.me
www.auprèsdevous-naturo.fr

LOCATION D'ENGINS POUR BTP ET TRANSPORTS

Deux Sévrienne Service
ZAE les Grands Ravards
Tél. 05 49 09 10 73
2sevrienne@wanadoo.fr

MAÇONNERIE - COUVERTURE

COULON Arnaud Construction
ZA les Grands Ravards
Tél. 06 74 68 84 81
coulonarnaud.construction@orange.fr

MÉCANIQUE AUTOMOBILE

Garage DUDOGNON
Zone Artisanale du Luc
Rue des Chênes Verts
Tél. 05 49 79 29 13
garage.dudognon@gmail.com

MENUISERIE - AGENCEMENT

COBALTHIS
Les grands Ravards,
ZA les Carreaux
Tél. 06 15 62 14 79
contact@cobalthis.fr

RJ HOME SERVICES 79

Jérôme RENAUDEAU
Tél. 06 49 52 74 13
rj.homeservices79@gmail.com
Instagram : rj_home_service_79

MONTE-ESCALIERS - ASCENSEUR PRIVATIF

OUEST ELEVATEUR
167 Rue du Grand Ravard
ZAE le Luc
Tél. 05 49 04 64 38

MONTE-ESCALIERS - PLATEFORME ACCESSIBILITÉ - ASCENSEUR PRIVATIF

ACEM
1 rue de Bourgneuf
Tél. 05 49 25 26 26

ONGLERIE - EXTENSIONS DE CILS

L'Atelier de l'Ongle - Audrey Tardy
3 rue des Pervenches
Tél. 06 30 46 56 13

PEINTURE - DÉCORATION

SARL AUBINEAU et ASSOCIES
Laurent FREDON
ZA Les Grands Ravards
Tél./ fax 05 49 33 15 10
laurentfredon79@gmail.com

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - RGE BOIS - PAC - CHAUDIÈRE GAZ - SALLE DE BAIN CLÉ EN MAIN

ABL Chauffage
198 rue des Herpens
Tél. 06 38 59 75 43
abl-chauffage-79@orange.fr
abl-chauffage-79.fr

PRODUCTEUR DE MIEL

Alexandre BORDAGE
191 rue de la Roulerie
Tél. 06 47 40 30 45

PSYCHOLOGUE

Sophie DAUDIN-CLUZEAU
40 Route de la Voie Blanche
Tél. 06 72 47 63 00

RESTO - BISTRO

Brasserie - St-Gelais
238 rue des Herpens
Tél. 05 49 75 06 70

SERVICES À LA PERSONNE - AIDE À DOMICILE

Carole PECHARD
620 Rue de Bel Air
Tél. 06 44 26 79 30
c.pechard63@orange.fr

SERVICE D'ÉCO PÂTURAGE

Location de chèvres naines et moutons
d'Ouessant pour débroussaillage
LE BAR À CHÈVRES
Le Prieuré d'Availles
Tél. 06 20 16 02 39
lebarachevre@gmail.com
https://www.facebook.com/lebara-
chevre

SOPHROLOGIE ET RELAXATION

André BABEAU
Tél. 06 09 04 35 81
andre.sophrologue@gmail.com

SOUS-TRAITANT INDUSTRIEL CRÉATEC

1 rue des Chênes verts
Tél. 05 49 09 06 08
www.createc-industrie.fr

STYLISTE DU REGARD - FORMATRICE - FOURNISSEUR - CONSEIL EN IMAGE

LEAM BEAUTE Microblading
Sandrine FLEURY
1 impasse des Pervenches
Tél. 06 41 45 12 78
leambeaute@gmail.com
www.facebook.com/leambeauté
Instagram@leam_beaute

TISSERAND / FILEUSE / TEINTURIÈRE

La Fibre des Champs
Geneviève MATHIEU
70 impasse de Quéray
Tél. 06 85 97 84 74
lafibredeschamps@gmail.com

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

SARL Atjtm
M. AUBINEAU
6 rue des Aulnes
Tél. : 06 17 22 29 92

VENTE DE MAISONS NEUVES - BUREAU ET COMMERCE

FMT
167 rue de Rhé
Tél. 07 60 01 02 78
fernandoteixeira@sfr.fr

VENTE DIRECTE DE CANARDS GRAS

Les Canards de François
Tél. 06 84 25 15 07
lescanards79410@gmail.com

État-civil

NAISSANCES

- Elma SAINT-MARTIN
 - Jules JOHAN
- Gaston BRELOUX LACOUR
 - Lucie COULON
- Alice MILLET PAGAND
- Édouard-Ryan MENSAH
 - Lucien MACÉ
- Lucas RIVOALLON
- Violette BERNARD
 - Lianna BOM
- Jules MENANTEAU
 - Antoine LEGUY
 - Ilyo FRANÇOIS
 - Tiffany DURAND
- Maëlys DELATTRE SOUTO
 - Yliann PENOT
- Charly HELVADJIAN
 - Sacha GARCIN
 - Charly BOUIN
 - Jade JUIN

MARIAGES

- Thomas CORNUAU et Jeanne BRETON
- David ASSIRA ASSAMBA et Aminoï KOFFI
 - Yanis GIBAUT et Nathalie BEAU
 - Patrick RIVET et Christelle FRÉZAR
 - Antoine NELEN et Marion BOISSOT
 - Damien MESTIER et Coralie GELIN
- Jean-Luc ROUX et Jacqueline GUILBOT
 - Joël MICHAUT et Marilys DEGERT

DÉCÈS

- Roger NAUDON
 - Pascal ROUX
- Claudine HALTER
- Éric CHASTANET
- Claire DUBIN Epouse MAZE

Tarifs 2023

SERVICES MUNICIPAUX ENFANCE/JEUNESSE

- Tarifs de l'accueil de loisirs pour l'année civile :

QF	TRANCHES	APRÈS-MIDI SANS REPAS mercredi	LA JOURNÉE vacances (hors camps d'été)
1	de 0 à 550 €	5,76 €	15,45 €
2	de 551 à 770 €	6,14 €	16,69 €
3	de 771 à 900 €	6,44 €	17,91 €
4	de 901 à 1 050 €	7,14 €	19,17 €
5	de 1 051 à 1 200 €	7,76 €	20,42 €
6	de 1 201 à 1 350 €	8,44 €	21,69 €
7	de 1 351 à 1 500 €	9,13 €	22,99 €
8	au delà de 1 500 €	9,76 €	24,28 €
	autres régimes	9,62 €	25,10 €
	hors commune	11,42 €	28,58 €

- Tarifs de la garderie périscolaire pour l'année scolaire

2022/2023 :

Garderie matin : : 1,66 €

Accueil matin : 0,61 €

Garderie soir (goûter compris) : 2,09 €

- Restaurant scolaire :

QF	TRANCHES	PRIX REPAS 2022 - 2023
1	de 0 à 550 €	2,37 €
2	de 551 à 770 €	2,44 €
3	de 771 à 900 €	2,51 €
4	de 901 à 1 050 €	2,58 €
5	de 1 051 à 1 200 €	2,65 €
6	de 1 201 à 1 350 €	2,72 €
7	de 1 351 à 1 500 €	2,79 €
8	au delà de 1 500 €	2,86 €
	repas adultes	5 €

TARIFS DES SALLES

SALLES Été : 1 ^{er} avril au 30 octobre Hiver : 1 ^{er} novembre au 31 mars	TARIFS COMMUNE		HORS COMMUNE		CAUTION
	Été	Hiver	Été	Hiver	
Espace Agrippa d'Aubigné					
Salle Cassandre + hall + sanitaires (samedi et dimanche)	220€	264 €	446 €	545 €	600 €
Salle Cassandre + hall + sanitaires (du vendredi 12h30 au dimanche soir)	276 €	330 €	557 €	680 €	600 €
journée (vin d'honneur)	111 €	130 €	228 €	271 €	600 €
Cuisine + lave-vaisselle	118 €		241 €		300 €
Salle Diane	83€	98 €	166 €	198 €	300 €
Location des couverts*	0,50 € le couvert		1 € le couvert		
Salle LOUIS DE ST-GELAIS					
Prairie de LA FUTAIE					
Accès libre aux piétons					
Préau de la Futaie avec scène Salle + plateforme + accès toilettes	83 €	98 €	166 €	198 €	600 €

* Un couvert est composé de 3 verres (vin, eau, flûte), 2 assiettes plates (une grande et une moyenne) 1 assiette à dessert, 1 tasse, 1 cuiller, 1 fourchette, 1 couteau, 1 cuiller à café.
Pour les associations de la commune : gratuité des salles pour les réunions et répétitions.

Conditions particulières pour les soirées lucratives, voir en mairie.

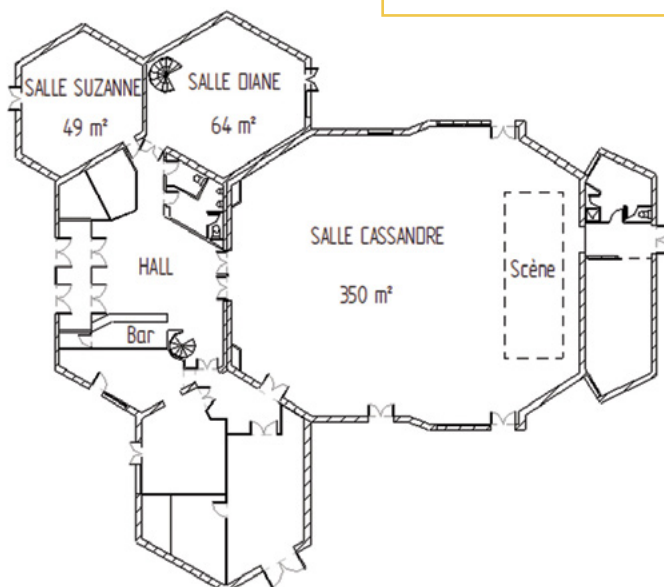
États des lieux : celui d'entrée sera effectué le vendredi matin ou le samedi matin selon la réservation, et celui de sortie le lundi matin.

Merci de passer en mairie où votre chèque de caution vous sera restitué.

CONSEILS POUR UTILISER LES SALLES

- Un mois avant le jour de l'utilisation :
 - passer en mairie remplir la convention,
 - apporter votre attestation d'assurance responsabilité civile,
 - faire le chèque de caution.
- Le jour de l'utilisation :
 - repérer les lieux afin de les remettre dans le même état,
 - ne pas utiliser d'adhésif, ni de punaises sur les murs.
- Après utilisation :
 - plier les tables à 2 personnes car elles sont lourdes et, le matériel étant un bien de la collectivité, prenez-en soin,
 - empiler les chaises par piles de 10 les pieds avant près du mur,
 - balayer la salle et les communs,
 - passer la serpillère sur les endroits souillés,
 - paiement de la facture de location dès réception.

• Plan de la Salle Agrippa :



Démarches administratives

VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES, QUELQUES RAPPELS

• Carte Nationale d'Identité (CNI) et Passeport

Création ou renouvellement, la commune agréé par les services de l'état la plus proche est Chauray.

Le demandeur (ou son représentant légal) doit se présenter en personne. Une prise de rendez-vous sera nécessaire.

Mairie de Chauray : 05 49 08 02 93 du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h15, samedi de 8h45 à 10h30.

Sous certaines conditions, une pré-demande peut être réalisée depuis le site internet <https://ants.gouv.fr>.

• Carte grise

La demande d'immatriculation peut être réalisée par internet. La carte grise définitive est envoyée directement au domicile du demandeur par lettre recommandée. Pour plus de renseignements : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N367>

• Pacte Civil de Solidarité (PACS)

Le passage du Pacs se fait par une déclaration conjointe en s'adressant soit à l'officier d'état-civil en mairie du lieu de leur résidence commune, soit à un notaire. Pour plus de renseignements : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144>

ATTENTION AUX DÉMARCHEURS !

Le démarchage à domicile est encadré par la loi.

Le contrat en plus d'être très précis quant aux caractéristiques du produit doit obligatoirement comporter un **bordereau de rétractation** qui donne la possibilité d'annuler la vente jusqu'à quatorze jours suivant la signature (en cas de crédit affecté, la date commence à courir le lendemain de la signature).

Le démarcheur n'a pas le droit de demander de l'argent lors de la signature du contrat et ce pendant sept jours.

Il doit être porteur d'une carte professionnelle que le démarché est en droit de demander.

En cas de doute, le démarché peut agir dès le lendemain en prévenant la mairie sur la présence dans le secteur de ce type d'entreprise et si nécessaire en renvoyant le bordereau de rétractation.

RECENSEMENT



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. **S'est-il fait recenser ?**

A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : le recensement est obligatoire.

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour pouvoir être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) *.

Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

1 – Créez votre compte sur www.service-public.fr

2 – Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.

3 – Munissez vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.

4 – Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».

5 – Suivez les instructions.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

* Obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

J'ai entre 16 et 25 ans
Je m'inscris en quelques clics
Je m'informe de A à Z

MON ESPACE PERSONNALISÉ DIRECTEMENT SUR MON SMARTPHONE GRÂCE AU QR CODE.

- 1/ JE TÉLÉCHARGE UNE APPLICATION LECTEUR DE QR CODE SUR MON SMARTPHONE.
- 2/ JE SCANNE CE QR CODE AVEC MA NOUVELLE APPLICATION.
- 3/ JE SUIS SUR LE SITE GRÂCE À MON SMARTPHONE ET JE PROFITE IMMÉDIATEMENT DES SERVICES DU NOUVEAU SITE.

Prévoir un délai de 5 mois entre le recensement et la création du compte.

Infos services

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. 05 49 04 73 56

320 rue des Herpens.

Horaires : du lundi au vendredi 15h à 18h,
samedi de 10h à 12h.

Levée du courrier :

du lundi au vendredi à 15h30, le samedi à 10h.

AIDE À DOMICILE (ADMR)

Tél. / Fax 05 49 25 25 06

265 Grand'Rue 79410 Échiré.

ASSISTANTE SOCIALE

Tél. 05 49 73 46 50

Elle peut être contactée au Centre Social de Sainte-Pezenne.

CIMETIÈRE

Tarifs	15 ans	30 ans	50 ans
Columbarium	260 €	500 €	650 €
Concession pour cave urne (1m ²)		50 €	90 €
Jardin du souvenir		70 €	
Concession cimetière		100 €	180 €

DÉCHETS

Tél. 0 800 33 54 68

- ORDURES MÉNAGÈRES (conteneurs bleus ou rouges)

Mercredi de chaque semaine. Sortir le conteneur la veille et le poser au lieu de regroupement, le rentrer après le ramassage. Nettoyage à la charge des usagers.

- PAPIERS

Apport volontaire dans les cubos : place Louis-de-St-Gelais, sortie bourg direction Chauray et au Cimetière.

- RECYCLABLES (conteneurs jaunes)

Les mardis des semaines paires, à compter de 6h.

- VERRES

Apport volontaire dans les cubos : place Louis-de-St-Gelais, cimetière, espace Agrippa d'Aubigné, sortie bourg direction Chauray, la Fuye, Chalusson.

- DÉCHETTERIE zone du Luc Échiré, ouverte 7 jours/7.

Lundi, mercredi et samedi : 9h à 12h - 14h à 18h

Mardi, jeudi et vendredi : 14h à 18h

Dimanche : 9h à 12h

Ferraille et métaux acceptés.

ÉCOLE DES VERGERS

Rue du Stade (maternelle et élémentaire)

Tél. école : 05 49 75 00 18

Tél. garderie maternelle : 05 49 16 68 95

Tél. garderie primaire : 05 49 75 09 05

Tél. restaurant scolaire : 05 49 75 02 13

RÉSIDENCE AUTONOMIE LES OURNEAUX

Tél. 05 49 25 24 82

GARDE D'ENFANTS

- Assistantes maternelles : contacter le Relais Petite Enfance

- Crèche CAP'VERS - Tél. 05 49 32 00 36

93 rue des Quatre Marie 79410 Échiré

Mail : capvers@gpa7916.fr

Internet : www.gpa79.net

- RELAIS PETITE ENFANCE AU FIL DE L'ÉVEIL

Tél. 05 49 16 68 95

Responsable Caroline Moinereau

Espace Agrippa d'Aubigné.

Mail : rpe.aufildeleveil@orange.fr

GENDARMERIE

Tél. 05 49 25 80 06

MAIRIE

Tél. 05 49 75 00 78 - Fax 05 49 75 87 79

Mail : mairie-st-gelais@wanadoo.fr

320, rue des Herpens

Ouverture du lundi au vendredi : 13h30 à 17h30.

Le jeudi de 8h30 à 12h15.

Samedi matin de 10h à 12h : permanence d'un adjoint à tour de rôle le week-end. Pour les dossiers complexes, venir en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

M. le Maire reçoit sur rendez-vous.

Signalez rapidement à la mairie : pannes d'éclairage public ou autres dysfonctionnements.

MÉDECIN

Tél. 05 49 75 01 13

Docteur LECHEVALIER

251 rue des Herpens

MÉDIATHÈQUE DE LA MARE AUX LOUPS

Tél. 05 49 75 86 79

Rue du Stade. Ouverture au public :

- mercredi 14h - 18h30 / vendredi 16h à 18h

- samedi 10h30 à 12h

- vacances scolaires : mercredi 14h à 18h

POMPIERS

Tél. 18 ou 112

Composez le 18 (depuis un poste fixe)

ou le 112 (depuis un portable).

PRESSE CORRESPONDANTS

- Courrier de l'Ouest : M. Alain CRESPIN

Tél. 06 65 29 16 63

- Nouvelle République : Mme Odile CHAUVET

Tél. 05 49 75 01 66

RELIGION

Communication des jours et heures de culte par voie de presse.

Presbytère d'Échiré : 05 49 25 70 40

SYNDICAT DES EAUX DU CENTRE OUEST (SECO)

Beaulieu 79410 Échiré

Secrétariat ouvert du lundi au jeudi de 8h à 17h et le vendredi de 8h à 16h.

Tél. secrétariat 05 49 06 05 51 - Fax 05 49 06 96 70

Tél. 24h/24 services techniques : 06 37 50 61 56

TRANSPORT SCOLAIRE ET NON SCOLAIRE

Horaires disponibles en mairie ou consultables sur www.tanlib.com

TRÉSORERIE DE NIORT SÈVRE

40 rue des Prés Faucher 79000 Niort

Tél : 05 49 78 71 30



Syndicat des Eaux du Centre-Ouest

Cet été, nous avons tous connu une situation particulièrement difficile vis-à-vis de la disponibilité en eau. Dans ce contexte, le Syndicat des eaux du Centre-Ouest a été contraint de cesser l'exploitation de 3 des 8 forages dont il dispose en raison de niveaux d'eau historiquement bas. Pour satisfaire la demande en eau des usagers, une solidarité entre producteurs d'eau voisins a été mise en place par l'activation de secours et l'adaptation des ventes d'eau entre syndicats.

À l'avenir, nous risquons d'être confrontés de plus en plus fréquemment à de telles situations.

Nos habitudes en termes d'usage de l'eau doivent évoluer vers des gestes plus économes, voici un rappel de quelques exemples :

- S'équiper d'une douchette avec débit limité, équiper les mitigeurs d'un mousseur (jusqu'à 60% d'économies).
- Couper l'eau du robinet quand on se lave les mains, les dents, ...
- Récupérer l'eau de lavage des légumes ou d'attente de l'eau chaude pour la douche, pour arroser

ses plantes.

- Réduire le volume du réservoir des toilettes avec une bouteille d'1,5L remplie d'eau, ce qui peut représenter une économie de 25%.
- Arroser son jardin, si possible en récupérant l'eau de pluie, avec un système goutte à goutte (jusqu'à 30% d'économies) aux heures les plus fraîches et pailler aux pieds des plantes.
- Ne plus rincer la vaisselle avant de la mettre au lave-vaisselle.



Ces exemples concernent des usages domestiques, mais il est bien sûr nécessaire que chaque catégorie d'acteur agisse dans ce sens. Retrouvez d'autres informations sur notre site internet www.syndicat-seco.com à la rubrique informations et conseils (onglet Distribution).

Mot de l'opposition municipale

Alors que dans quelques mois nous allons arriver à mi-mandat mais toujours dans un contexte compliqué et perturbé par la crise sanitaire qui ne cesse de s'inviter, les projets portés par les propositions de campagne sont quand même en cours. Tout d'abord, la création d'un tiers lieu ou les gélasiens peuvent se retrouver pour échanger et avoir accès à des produits frais est désormais en rythme de croisière. Cependant un secteur va devenir de plus en plus préoccupant : l'arrivée de déserts médicaux globalement sur le l'hexagone et notre commune ne sera pas probablement pas exotique en la matière. La mise en place de la télé-médecine que nous voulions porter sur notre commune au travers de notre association mais qui n'a pas réussi à aboutir par manque d'ambition de tous les partenaires devient une alternative qu'il faut envisager avec lucidité. Dans cet esprit et au-delà du seul item santé, conformément au sondage réalisé auprès de la population gélasienne, je me suis engagé avec l'équipe municipale dans un projet structurant pour la commune. Dans un premier temps, une salle multisports est programmée et l'architecture de positionnement de divers services de première nécessité de proximité et de santé est à l'étude sans oublier ceux déjà existants qui y seront intégrés. Plusieurs scénarios sont en réflexion aussi je resterai très vigilant pour que ce projet soit ambitieux et donne une vraie vitalité et une vraie valeur ajoutée en mettant Saint-Gelais au cœur des attentes de ses citoyens et de son développement. Notre commune se doit de retrouver une autonomie dans ces

domaines en prenant toute sa part dans le secteur Nord CAN et surtout en oubliant que les communes environnantes peuvent être une solution. L'arbre ne doit pas cacher la forêt, notre endettement, lequel doit cependant être maîtrisé pour ne pas augmenter la pression fiscale peut tout à fait supporter des projets raisonnables à échelle communale. L'urbanisation se poursuit et devant le coût de l'énergie cadet des préoccupations des pouvoirs publics, nos concitoyens pourront par nos projets retrouver au travers de la proximité un « mieux vivre ». Autre point de vigilance : les déplacements et leurs dérives. La sécurisation de nos axes est une priorité largement partagée par tous et doit pouvoir se poursuivre pour que la population se déplace dans la sécurité la plus absolue. Sur ce volet j'insisterai tout particulièrement pour que les liaisons douces favorisant la mobilité entre nos différents hameaux voire entre nos différentes communes soient une réalité à court terme. Les communes de proximité comme Saint-Gelais ne doivent pas être sacrifiées sur l'hôtel de l'indifférence au bénéfice des communes d'équilibre voisines. J'en appelle à la prise de conscience de tous, élus et non élus pour intégrer et relayer le message, personnellement j'y veillerai. Chacune et chacun doit pouvoir se retrouver dans un environnement paisible, pratique, fonctionnel et harmonieux afin de servir nos idéaux communs.

Jean-Claude PRÉVÔTÉ
Conseiller municipal d'opposition
« Agir avec Vous pour Saint-Gelais »

Personnel communal

ACCUEIL – ÉTAT CIVIL – LOCATION DE SALLES

RDC à gauche

Horaires d'ouverture au public

Accueil téléphonique : tous les jours 8h30-12h15/13h30-17h30

Accueil physique : Lundi Mardi et vendredi 13h30-17h30 / Jeudi : 8h30-12h15/13h30-17h30

Téléphone : 05 49 75 00 78



Flora

ACCUEIL DE LOISIRS

entrée distincte, impasse des herpens – réception du public

Accueil du public : mardi Jeudi et Vendredi 9h00-12h00 / 14h-15h30

Téléphone : 06 70 50 26 21



Laurence

PÉRISCOLAIRE

(inscription et facturation)

Accueil téléphonique : jeudi et le vendredi 9h00-12h15 / 13h30-17h30



Sylvie

URBANISME

Comptabilité - Elections : RDC à droite

Nouveaux horaires du service urbanisme

Accueil uniquement sur RDV du lundi au jeudi matin : 9h00-12h15 / 13h30-17h30.

Service urbanisme : 05 49 75 70 17

Nouvelle démarche en ligne



Brigitte

AGENCE POSTALE

Accueil : Du lundi au vendredi 15h-18h / samedi 10h-12h

Téléphone : 05 49 04 73 56

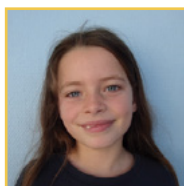


Nathalie

Conseil municipal des jeunes



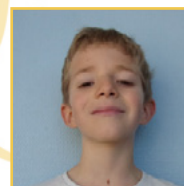
Paul
Proust



Séraphine
Cardineau



Céane
Alliol



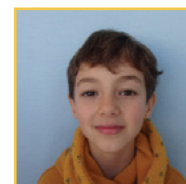
Jules
Bousereau



Rose
Delaire Moinet



Lili
Jubien



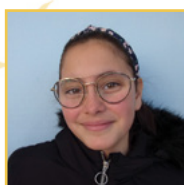
Kalinda
Artéro



Cléo
Chesnes



Élixa
Blais



Olympe
Cardineau



Lucien
Pineau

C'EST QUOI UN CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES

Le conseil Municipal des Jeunes (CMJ), permet aux jeunes de participer activement à la vie de leur commune.

C'est un lieu d'apprentissage à la citoyenneté où l'on est consulté sur les projets en cours de la commune et où l'on mène des projets en lien avec la jeunesse.

Les élus du CMJ sont les représentants de tous les jeunes de la commune, ils consultent et tiennent en compte les attentes et les envies de la jeunesse, ils la représentent auprès de la municipalité.

ACTIONS MENÉES EN 2022

- **Projet une naissance un arbre**

Plantation d'arbres pour les enfants nés en 2022.
Plantation de 3 arbres le 3 décembre 2022 dans le jardin de la maison des enfants du verger.

- **Repas à thème**

Organisation des repas à thèmes au restaurant scolaire pour les enfants de l'école des Vergers
Ce sont des repas très appréciés des enfants. Ils ont pu découvrir les spécialités deux-sévriennes et portugaises.

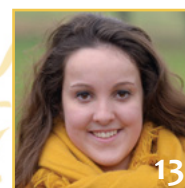
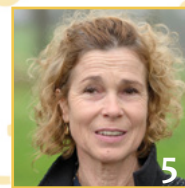
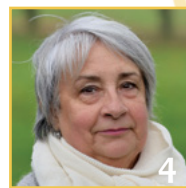
- **Participation aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre**

Participation aux commémorations pour véhiculer les valeurs morales et de mémoire et permettre de créer un lien entre les générations. Pour clôturer la cérémonie, ils ont chanté « La Marseillaise ».

- **Repas des aînés**

Les élus du CMJ, sont invités au repas des aînés et pour assurer l'ambiance, ils unissent leurs voix pour chanter une chanson.

Élus et commissions



1. Gérard BOBINEAU : Maire / Responsable du personnel communal / En charge de la commission Appels d'Offres. Membre de la Commission Urbanisme/Voirie/Réseaux/Espaces Verts et de la commission Tourisme/Patrimoine/Embellissement/Cadre de Vie

2. Thierry GARNIER : 1^{er} Adjoint / En charge de la commission Communication. Membre de la commission Urbanisme/Voirie/Réseaux/Espaces Verts, de la commission Développement Durable et de la commission Vie Économique

3. Laurent CARIO : 2^e Adjoint / En charge de la commission Tourisme/Patrimoine/ Embellissement/Cadre de Vie. Membre de la commission Urbanisme/Voirie/Réseaux/Espaces Verts de la commission Vie Socio Culturelle et Sportive et de la commission Scolaire

4. Sylvette GONORD : 3^e Adjointe / Vice-Présidente du CCAS. Membre de la commission Communication et de la commission solidarité

5. Michèle GIRAUD : 4^e Adjointe / En charge de la commission Scolaire et de la commission Développement Durable. Membre de la commission Vie Economique, de la commission Vie Socio Culturelle et Sportive, et du CCAS

6. Audrey SAPIN : 5^e Adjointe / En charge de la commission Vie Economique et de la commission Solidarités. Membre de la commission Communication

7. Jonathan JUBIEN : Conseiller Municipal Délégué / Membre des commissions 2, 3, 6, 8, 9, 10

8. Jérôme GILQUIN : Conseiller Municipal Délégué / En charge de la commission Urbanisme/Voirie/Réseaux/Espace Verts. Membre de la commission Communication et de la commission Appels d'Offres

9. Vanessa MOUROT : Conseillère Municipale Déléguée / En charge de la commission Vie Socio Culturelle. Membre de la commission Tourisme/Patrimoine/Embellissement/Cadre de Vie et de la commission Développement Durable

10. Mathieu BOUGRAND : Membre des commissions 1, 2, 5, 9

11. Daniel RENAUD : Membre de la commission 1, 7

12. Matthias NAUDON : Membre des commissions 4, 5, 7, 9

13. Valentine FABIEN : Membre des commissions 4, 7

14. Céline JEAN-BAPTISTE : Membre des commissions 3, 6, 9, 10

15. Fabrice GUERIT : Membre de la commission 4

16. Anne CHAMPION : Membre des commissions 5, 6, 7, 8

17. Jean-Claude PRÉVÔTÉ : Membre des commissions 1, 9

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES :

Titulaires : Gérard BOBINEAU / Suppléante : Sylvette GONORD

Délégués au Syndicat Inter Communal (SIC) :

Titulaires : Gérard BOBINEAU, Jonathan JUBIEN, Jérôme GILQUIN et Sylvette GONORD

Suppléants : Matthias NAUDON et Fabrice GUERIT

Délégué aux finances : Jonathan JUBIEN

Délégués aux SIEDS : Titulaire : Jérôme GILQUIN/Suppléant : Thierry GARNIER

Délégué au CNAS : Céline JEAN-BAPTISTE

Délégué au Syndicat des Eaux du Centre Ouest (SECO) et au SDIS : Gérard BOBINEAU

Correspondant Défense : Thierry GARNIER

LES COMMISSIONS :

1. Urbanisme/Voirie/Réseaux/Espaces Verts
2. Vie économique
3. Vie Socio Culturelle et Sportive
4. Communication
5. Scolaire/Enfance/Jeunesse

6. Solidarités
7. Tourisme/Patrimoine/Embellissement/Cadre de Vie
8. Développement Durable
9. Appels d'Offres
10. CCAS



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ
DE VOTRE COMMUNE SUR www.saintgelais.fr

MAIRIE DE SAINT-GELAIS

320, rue des Herpens
79410 Saint-Gelais
tél. : 05 49 75 00 78
courriel : mairie-st-gelais@wanadoo.fr